



Comment quitter un emploi pour avoir des droits ?

Par **cladlink**, le **30/04/2014** à **19:55**

Bonjour,

Ma question est la suivante: ma compagne travaille actuellement et depuis 1 ans et demi dans une chaine de cafeteria et vient de réussir son concours d'aide soignante loin de son lieu de travail et d'habitation. Afin de bénéficier de l'ARE pendant la durée de sa formation: quels choix s'offrent à elle sachant que la rupture conventionnelle est refusée par l'employeur?

Par **pseudozut**, le **30/04/2014** à **20:18**

bonsoir,

les "aides", allocations chômage sont destinées a ceux qui ont perdu involontairement leur poste

donc, il n'y a aucune possibilité d'obtenir des aides pour votre épouse;

Pourquoi ne s'est elle pas renseignée avant son concours que d'attendre de l'avoir ?

peut etre que d'autres internautes vous apporteront d'autres conseils

cordialement